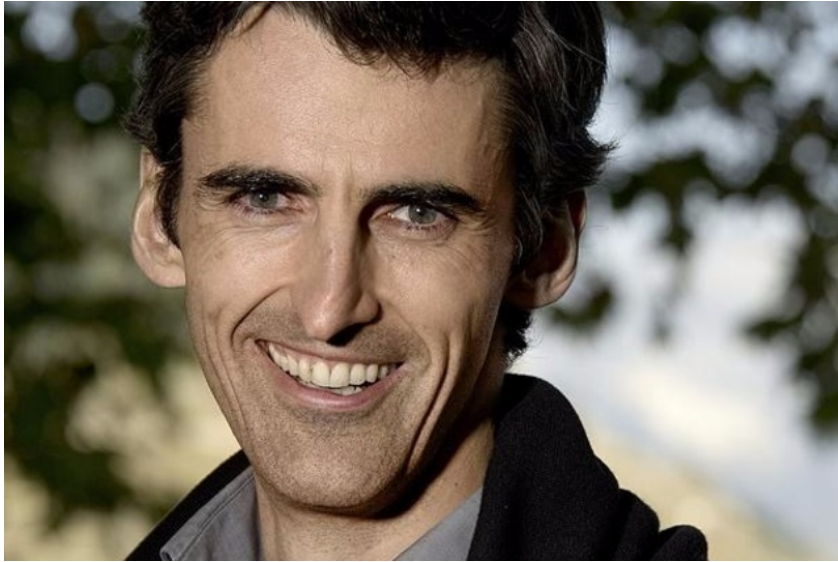


Mozart aimait avant tout sa femme et la liberté

Classique Julien Laloux dirige ce mardi soir la «Messe en ut» pour les 15 ans de la Fondation SURGIR.



Le chef d'orchestre Julien Laloux.

Image: Patrick Martin

Quand les paroles sont insoutenables, il reste heureusement la musique. Le concert qui sera donné ce soir à la cathédrale de Lausanne par le Chœur HEP, l'ensemble vocal Arpège et la Freitagsakademie sous la direction de Julien Laloux a déjà été donné en juin, mais il résonnera différemment puisqu'il est organisé au bénéfice de la Fondation SURGIR, qui se bat contre les violences faites aux femmes. «Quand Jacqueline Thibault, la fondatrice de SURGIR, m'a demandé de proposer un programme musical pour célébrer les 15 ans de sa fondation, explique Julien Laloux, j'ai tout de suite pensé à Mozart et sa *Messe en ut*.»

Bien heureusement, la vie de Mozart n'est en rien liée à une quelconque histoire de crime d'honneur, pratique coutumière dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie, que dénonce la Fondation SURGIR. Le parallèle que le chef de chœur tisse entre cette triste réalité et la personnalité de Mozart a trait à la liberté et à la place qu'il donne à sa femme. Pour se libérer de sa tutelle professionnelle au service de l'archevêque Colloredo, Mozart quitte Salzbourg et s'installe à Vienne. C'est là qu'il se lie avec Constance Weber.

Climat tendu

Un an après, alors que Constance est malade, Mozart se promet de composer une messe et de la faire jouer à Salzbourg si elle guérit et qu'il peut l'épouser. Une année plus tard, en été 1783, le père et la sœur de Wolfgang l'accueillent avec sa jeune épouse. Accueil glacial, car les Mozart n'acceptent pas la bru au sein de leur famille.

Malgré ce climat tendu, la *Grande Messe* est donnée en l'église Saint-Pierre, avec Constance comme soprano. Après cet épisode, Mozart ne retournera plus à Salzbourg et ne reverra plus jamais sa sœur. «Cette *Messe* montre les profondeurs d'une souffrance qui, lorsqu'elle trouve son dénouement, mène à

une joie libératrice», conclut Julien Laloux. (24 heures)

(Créé: 03.10.2016, 21h25)

Matthieu Chenal 03.10.2016



Rens.: www.monbillet.ch

www.surgir.ch

Articles en relation

Pour avoir osé divorcer, Lubna a reçu 18 balles dans le corps

Crime d'honneur Cette jeune moyen-orientale a subi les foudres de sa famille qui l'ont laissée handicapée. Témoignage. [Plus...](#)
Par Bernard Bridel 24.09.2016